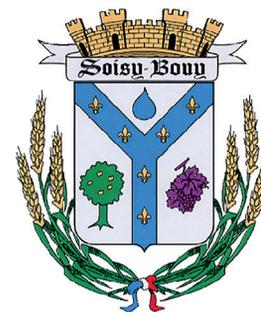


Commune de **SOISY-BOUY**

Bulletin Municipal Juillet 2022



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Bien que le contexte international ne prédispose pas à la légèreté et malgré la crise sanitaire qui perdure, je vais tenter d'insuffler quelques mesures susceptibles d'éclaircir notre horizon.

- Notre engagement « zéro phyto » a pris toute sa dimension depuis le 1er juillet puisque nous cessons à cette date de traiter les « mauvaises herbes » dans nos cimetières, l'achat d'un appareil adapté (réciprocatteur) nous permettra de continuer à entretenir comme il se doit les allées.

- L'inscription du tilleul de la mairie au concours du plus bel arbre de Seine-et-Marne est maintenant chose faite.

- La couverture mobile doit normalement être opérationnelle à partir du 31 juillet, je vous sais toutes et tous impatients à pouvoir recevoir et appeler vos correspondants sans être obligés de sortir dans la rue !!

- Cette année nous continuons à assurer un accueil pour les plus fragiles d'entre nous qui souffriraient des fortes chaleurs, un espace climatisé est prévu à cet effet en mairie avec la possibilité de se divertir grâce à des jeux de société.

- Vous avez certainement noté que des plantations dans le village avaient été réalisées. En effet, nous avons la volonté que Soisy-Bouy devienne un village fleuri et nous vous encourageons à fleurir vos trottoirs.

Bien à vous.

Le Maire,
Jean-Patrick SOTTIEZ



*Tilleul de la mairie sélectionné pour le concours
de l'arbre remarquable du village.*

Ouverture de la Mairie au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 16h30 à 18h00

FERMÉE LE MERCREDI

Tél : **01 64 00 15 61** - Fax : **01 64 60 15 29**

E-mail : accueil@mairie-soisybouy.fr

Site internet : <https://www.mairie-soisybouy.fr/>

Directeur de la Publication : Jean-Patrick SOTTIEZ - Directeur de la rédaction : Marion LECLERC

Responsable de la commission : Vincent CHENAULT

- Édition Juillet 2022 -

LOCATION SALLE GERMAIN DELOR

D'une superficie de 182 m² la salle comprend : 1 Hall d'accueil et sanitaires, 1 office de réchauffage, 1 local rangement chariot nettoyage, 1 nursery (en option), 1 local de rangement, 1 vestiaire avec douche et toilette (en option), 1 estrade (en option).

La capacité d'accueil de la salle est de maximum **183 personnes debout** ou **120 places assises**.

Les tarifs :

	ÉTÉ (01/05 au 30/09)		HIVER (01/10 au 30/04)	
	JOUR EN SEMAINE 08h00 / 08h00	WEEK-END (vendredi au lundi)	JOUR EN SEMAINE 08h00 / 08h00	WEEK-END (vendredi au lundi)
Résidents de SOISY-BOUY	100,00 €	300,00 €	110,00 €	320,00 €
Résidents de la Com. de Com. du Provenois	100,00 €	400,00 €	110,00 €	420,00 €
Résidents des communes extérieures	100,00 €	500,00 €	110,00 €	520,00 €

Les options :

- Nursery 50€
- Lave-vaisselle 50€
- L'estrade 100€
- Vestiaire (loge) 100€
- Vaisselle 1.30€ le couvert
- Tables rondes 10€ l'unité



Suite à l'augmentation des tarifs d'électricité et de gaz, ces tarifs peuvent être révisés en cours d'année.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter le site internet de la Commune ou contacter le :
01 64 00 15 61

QUE DEVIENT LE MILLE-CLUB ??

Le Mille-Club de SOISY-BOUY, rue des Ecoles, devait accueillir un PROXI Carrefour, mais suite au désistement du gérant, nous sommes toujours en attente de l'ouverture de ce commerce proximité.

Nous recherchons activement un nouveau gérant pour ouvrir ce commerce multiservice.

Activités : alimentation générale, produits locaux, café et dépôt de pain.

sem@fibre77

Pour information, Seine-et-Marne THD (Très Haut Débit), délégataire du Syndicat Seine-et-Marne numérique, est en charge de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau d'initiative publique sem@fibre.77

Le réseau sem@fibre.77 a pour ambition d'apporter le Très Haut Débit à l'ensemble des populations des zones moins denses telles que définies par la décision n°2009-1106 de l'Arcep.

Afin de répondre à certaines problématiques, Seine-et-Marne THD a opéré des aménagements de son site internet.

Ainsi, vous pouvez sur le site <http://xpfibre.com/reseaux/seine-et-marne-semafibre77> :

- Tester votre éligibilité : <http://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>
- Déclarer une nouvelle adresse : <http://www.xpfibre.com/contact>
- Déclarer la construction d'un nouveau collectif/ZA : <http://www.xfibre.com/promoteur-amenageur>
- Déclarer un dommage ouvrage : <http://www.xpfibre.com/declarer-un-dommage-reseau>

Pour rappel, pour toute question relative aux raccordements ou aux coupures de service vous devez vous rapprocher directement et systématiquement de votre fournisseur d'accès à INTERNET qui se chargera de vous renseigner et de traiter l'incident éventuel.

PETITS RAPPELS DE CIVISME

Les rues et les espaces de loisirs de la Commune sont régulièrement souillés par des déjections canines.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.



VÉLOS SUR TROTTOIRS INTERDITS !

L'article 492.1 du Code de la sécurité routière stipule que le conducteur d'une motocyclette, d'un cyclomoteur ou d'une bicyclette ne peut circuler sur un trottoir, sauf en cas de nécessité ou à moins que la signalisation ne le prescrive.

Ainsi, à moins de travaux majeurs de réfection de la chaussée, d'une voie de déviation ou d'obstacles évidents, vous ne devez jamais circuler sur les trottoirs.



STATIONNEMENT SUR TROTTOIRS :



Le stationnement devient une infraction au Code de la route dès lors qu'il entrave la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'une voiture. Contrevenir à ces règles peut-être sanctionné par une amende de quatrième classe, soit 135€.

BRUITS ET NUISANCES SONORES :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, telles que **tondeuses à gazon, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tronçonneuses** ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de **8h à 12h et de 14h à 20h**, les samedis de **9h à 12h et de 14h à 19h**, les dimanches et jours fériés de **10h à 12h** (*Arrêté préfectoral n°19ARS41SE de Seine-et-Marne*). En journée, les bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses, ou qu'ils durent dans le temps.

STOP AUX DÉCHETS !

Divers déchets ont été constatés dans le village, des mégots de cigarettes, des sacs de fast food ainsi que de nombreux dépôts sauvages. Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue au risque de payer une amende.



CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

La Commune a respecté la tradition en organisant le dimanche 17 avril 2022 une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de SOISY-BOUY.

C'est sous un beau ciel bleu que s'est déroulée la chasse orchestrée par les élus. Une vingtaine d'enfants sont venus chercher leurs œufs dans le jardin de la salle Germain DELOR.

Nous vous attendons plus nombreux l'année prochaine.



URBANISME

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

De 2009 à 2011 a été élaboré le PLU Plan d'Occupation des Sols (POS) de la loi « Engagement National pour mis en application depuis 2012 et régit L'objectif principal de ce projet de avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays Provinois et de gommer les imperfections du précédent PLU.



de Soisy-Bouy en remplacement du afin d'intégrer les dispositions issues l'Environnement » dite grenelle 2. Il est notre code de l'urbanisme local.

révision est de se mettre en conformité

Depuis mai 2022, une révision globale est en cours afin de respecter les nouvelles dispositions de la loi d'Août 2021 « Climat et Résilience » visant à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises. La Municipalité a retenue le Cabinet « Conseil Développement Habitat Urbanisme » CDHU de Troyes pour l'élaboration du document et a commencé les réunions de travail.

Le 3 juin, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), a connu son premier débat sur les orientations générales. Ce document validé en conseil municipal du 16 juin 2022 conformément aux dispositions de l'article L 123-9 du Code de l'urbanisme.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les Communes ont l'obligation de pouvoir recevoir toutes demandes d'urbanisme en ligne. Vous pouvez dès à présent adresser vos demandes d'autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable, Permis de construire, Permis de démolir etc) par mail à l'adresse « accueil@mairie-soisybouy.fr ».

Les CERFA à compléter sont téléchargeables en ligne et sur notre site internet.

ANCIEN CIMETIÈRE

En 2021 a été réalisé la première opération d'exhumations (travaux effectués sur 28 tombes par l'entreprise BRIOIS).

Cette année, une deuxième opération pourrait avoir lieu en septembre 2022 pour une vingtaine de tombes supplémentaires abandonnée. Il a été aussi décidé d'acquérir un logiciel pour la gestion des 2 cimetières, 2 élus et les secrétaires de mairie participeront à la formation informatique.

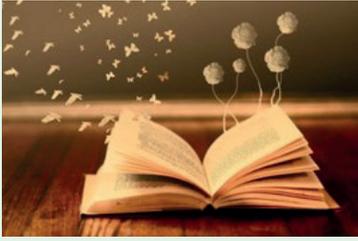
En 2023, le conseil municipal décidera du devenir des emplacements libres dans l'ancien cimetière avec un aménagement paysager de l'espace laissé libre et de la réfection du portail devenue nécessaire.

Une réfection est en cours pour intensifier la végétation ce qui permettra d'abandonner les produits phytosanitaires tout en conservant l'harmonie des lieux, cette démarche s'inscrit dans le respect du zero phyto.



LES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE JEFF LARIVIERE



Nous rappelons que la bibliothèque Jeff LARIVIERE est ouverte au public le mardi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 15h30 à 17h30 sauf vacances scolaires. La cotisation est de 3€ par personne à l'année, gratuit pour les enfants de -3 ans. Vous pourrez trouver des livres pour toute la famille avec plus de 3000 ouvrages. « Les bébés lecteurs » pour les enfants de - 3ans, reprendront une fois par mois dès la rentrée 2022 (le lieu, le jour et les horaires vous seront communiqués ultérieurement). Les dates seront affichées dans le tableau d'affichage de la

bibliothèque et à l'arrêt de bus place des Tilleuls.

Pour la rentrée septembre 2022, nous mettons en place une salle de lecture ouverte à tous gratuitement et librement le mardi de 15h00 à 17h30 et le vendredi de 15h30 à 17h30.

Nous pouvons réserver des livres ou autre support (CD, DVD, livre CD ...) à votre demande.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait don de livres à la bibliothèque.

Une page Facebook a été créée « Bibliothèque Jeff Larivière Soisy-Bouy »

Pour plus d'information, merci de nous contacter par mail : bibliotheque.jl@hotmail.fr

La Présidente, Mme GIRARD

ENSEMBLES & SOLIDAIRES

Après une coupure due à la Covid 19, la reprise s'est faite à la fin du mois de novembre 2021.

Les goûters avec jeux (carte, rummikub...) ont repris tous les premiers mardis du mois.

L'assemblée générale a eu lieu en mars 2022 en présence du Président départemental de Seine-et-Marne.



La reprise est prévue pour le mois de septembre avec les goûters et peut-être une sortie cabaret.

Bonnes vacances.

Le bureau.

NOUVEAU !!



À partir du mois d'octobre le Comité Animation et Culture (CAC) vous proposera une saison culturelle qui mêlera théâtre, musique, littérature pour le plus grand plaisir des petits et des grands, cette saison s'achèvera en juin 2023.



DONS UKRAINE

Grâce à votre générosité, la Commune a pu déposer de nombreux dons à la Croix Rouge de Provins et à la mairie de Gouaix. La Communauté de Commune du Provenois se chargeant ensuite les envoyer directement en Pologne.



OPÉRATION SOLIDARITÉ UKRAINE



L'Association des Maires de France, en partenariat avec la Protection Civile, a défini la liste des besoins prioritaires pour l'Ukraine et ses habitants. La Ville de Provins et la Croix-Rouge mettent à disposition un accueil pour la collecte :

LOCAL CROIX ROUGE :
11 bis, rue du Canal
Tél. : 06 82 19 03 02

et

LOCAL TECHNIQUE PROVINS :
35, rue du Canal
Tél. : 06 80 05 08 11

DU LUNDI AU SAMEDI, DE 13H30 À 18H00



LISTE DES BESOINS



LOGISTIQUE

Lits de camp
Sacs de couchage
Couvertures de survie

Matériel électrique
(Projecteurs, lumières, rallonges,
générateurs)

HYGIÈNE

Gels & savons corps, shampoing
Dentrifrices, brosses à dents
Couches & Lait maternisé

Mouchoirs en papier
Rasoirs, mousse à raser
Serviettes hygiéniques

SECOURS

Gants à usage unique
Masques chirurgicaux
Matériel de suture
Blouses médicales
Bandages élastiques
Garrots

Lecteurs à glycémie
Pansements hémostatiques
Pansements
Solutions antiseptiques
Matériel médical (Respirateur,
défibrillateur, moniteur...)

Merci infiniment de privilégier absolument la liste des biens indiqués.



POSSIBILITÉ DE FAIRE UN DON NUMÉRAIRE (déductible des impôts).

- Par le biais du site

<https://don.protection-civile.org/soutenir>

- Par SMS en envoyant

le mot « DON » au 92 3 92

- Par virement sur le compte :

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684

BIC : CMCIFR2A

Titulaire : FNPC Tour Essor

14, rue Scandicci - 93500 PANTIN

RENAISSANCE DU POT DE L'AMITIÉ

En ce dimanche 8 mai 2022, Monsieur le Maire a pu enfin proposer le traditionnel pot de l'amitié à la salle Germain DELOR après la cérémonie.

Ce moment de partage et de convivialité a permis aux habitants présents de se retrouver autour d'un verre de l'amitié.



ENQUÊTE « COLIS DES ANCIENS »

Chaque année, la Commune offre un colis de Noël aux habitants séniors de plus de 70 ans. Ce colis est généralement composé de conserves festives, foie gras, sucreries et vin.

Certains d'entre vous ont proposé de modifier cette coutume en organisant un repas festif de fin d'année. Une enquête a donc été réalisée en juin 2022. Résultat du sondage :

- 34 voix pour le panier gourmand
- 12 voix pour le repas festif

Au vu des résultats, aucune modification ne sera apportée cette année.



APPEL AUX BÉNÉVOLES !



Comme certains d'entre vous le savent déjà, l'année dernière, la municipalité vous a sollicité pour participer aux **décorations de Noël du village**.

Cette année encore, les ateliers de décorations vont continuer pour la joie de tous.

Envie de proposer des idées ou de rejoindre un groupe, envie de partager de bons moments et de convivialité, n'hésitez plus, venez !

Nous faisons appel à vos dons de bricolage, de peinture, de décorations et à votre imagination pour décorer SOISY-BOUY comme jamais !

Pour les inscriptions, merci de vous rapprocher de la Mairie et de laisser vos coordonnées au **01 64 00 15 61**.

GRAND CONCOURS DE NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité organise un concours de dessin pour les enfants de la Commune de moins de 12 ans. Ce concours consiste à faire un dessin sur le thème de Noël. Toutes les techniques sont autorisées, sur n'importe quel support et n'importe quelles dimensions... C'est toi l'artiste !

Les auteurs des 3 plus beaux dessins seront récompensés.

Dessin à rendre avant le 10 décembre 2022 à la mairie de Soisy-Bouy.

Merci de coller le coupon ci-dessous à l'arrière de votre dessin.

À vos pinceaux !



Grand concours de Noël pour les enfants (- de 12 ans)

NOM: PRÉNOM:

ADRESSE:

MAIL:

TÉLÉPHONE : ____/____/____/____/____ AGE :

DES NICHOURS POUR LA RECONQUÊTE DES HIRONDELLES ET DES CHOUETTES EFFRAIES EN ÎLE-DE-FRANCE



Les Hirondelles sont des oiseaux protégés. Il est interdit de détruire leurs nids même en hiver. Lors de rénovations, si les nids doivent être endommagés, le propriétaire doit demander une dérogation aux services de l'Etat et mettre des nichours artificiels en mesures compensatoires.

A travers un financement régional l'association **PIE VERT BIO 77** a entrepris la pose de nichours artificiels dans de nombreuses communes de Seine-et-Marne dont SOISY-BOUY, pour diminuer voire stopper le déclin important des hirondelles.

Courant janvier 2022, une trentaine de nids à Hirondelles ont été installés sur les bâtiments communaux du village.



Pourquoi protéger les nids et installer des nichours ?

Les Hirondelles reviennent chaque année à leur nid et jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des **écosystèmes** en participant à la régulation des populations d'insectes. Elles capturent notamment un grand nombre de moustiques durant l'été !

Nids implantés sur notre commune :

Cette même association est également intervenue dans nos bâtiments communaux afin d'installer 2 nichours à chouettes (*ci-dessous*).

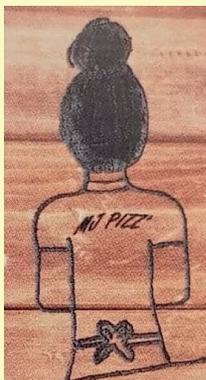


La pose de nichours artificiels est financée par le budget participatif de la Région Ile-de-France.

Par ces installations, le village s'inscrit dans une démarche éco responsable.



NOUVELLE PIZZERIA À SOURDUN - MJ PIZZ'



En 2021, une nouvelle pizzeria s'est installée à Sourdun. La gérante n'est autre que Julie MONGONDRIY une enfant de SOISY-BOUY qui rêvait depuis longtemps d'ouvrir sa propre affaire, c'était maintenant chose faite, après une formation à l'école Française de pizaiolo.

Julie et Margot proposent un large choix de pizzas classiques mais aussi des pizzas plus surprenantes en mélangeant par exemple le sucré/salé. Nous vous encourageons à venir déguster ces délicieuses pizzas

Un espace extérieur de restauration vient d'être créé.

Ouvert du lundi au samedi de 11h à 14h30 et de 18h à 22h. Fermée les dimanches.

Rendez-vous au 36 rue de Paris à SOURDUN 77171 (juste avant la station-service)

☎ 01.78.79.58.92

f MJ PIZZ'

REPLACEMENT D'UNE BOUCHE À INCENDIE RUE HAUTE

Toujours de la cadre de la mise en conformité, la Commune a cette année entrepris de changer le poteau à incendie rue Haute pour un montant total de 2 282.88 €.



LA MUNICIPALITÉ PROPOSE DE PRENDRE SON TEMPS PLACE DES TILLEULS !!

Temps de lire, temps de se poser sur nos nouveaux bancs, temps de voyager, temps de discuter.

2 Nouveaux bancs place des Tilleuls :

Elle est belle, elle est grande, elle vous invite à rêver, imaginer, voyager en vous posant sur les bancs situés à proximité ou chez vous. Elle, c'est la boîte à lire installée place des Tilleuls, fabriquée par Monsieur José CASTRO et Monsieur et Madame BERARDO avec l'aide de Monsieur Noël BALLEREAU.



Qu'est-ce qu'une boîte à lire ?

C'est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

La boîte à lire inaugurée le mercredi 4 mai 2022 permet de donner une seconde vie aux livres lus et oubliés.

Transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture. Valoriser les échanges libres. Favoriser la participation citoyenne des habitants et le partage.

N'hésitez pas à y déposer vos livres et à les échanger avec d'autres !

Prenez, voyagez, partagez, échangez !



APRÈS DEUX ANS DANS L'OMBRE DE LA CRISE SANITAIRE, LA FÊTE DES VOISINS A FAIT SON RETOUR, VENDREDI 20 MAI SUR LA PLACE DES TILLEULS

Quelques planches posées sur des tréteaux, un mot diffusé sur Panneau Pocket et dans toutes les boîtes aux lettres. Chacun amène un plat, une ou plusieurs bouteilles et sa bonne humeur ! La soirée s'est déroulée en toute simplicité, un très bon moment partagé par tous pourtant menacé toute la journée par la météo...

Comme dans de nombreuses villes, des voisins qui ne s'étaient jamais vus se sont rencontrés et ont passé une soirée très agréable mêlant toutes les générations.

Nouveaux habitants, on vous attend l'année prochaine. Osez venir !

Les festivités sont l'occasion de se rencontrer entre plusieurs générations.

Rendez-vous à tous, sans faute, l'an prochain !



CAMPAGNE DE PLANTATIONS 2022

L'année dernière, plusieurs projets pour 2022 ont été validés par la Commune notamment :

■ La plantation d'arbres salle Germain DELOR. Objectif : apport d'ombrage et embellissement

■ Le débitumage du Tilleul cour de la mairie. Objectif : mettre en valeur un arbre centenaire et favoriser son bon développement pour le futur.



■ Insertion de 4 Tilleuls de Henry cour de l'école primaire
Objectif : apport d'ombrage et rafraîchissement de la cour, maintien de la biodiversité déjà présente



■ L'implantation de 2 bacs en béton désactivés
Objectif : intensifier le fleurissement cour de la mairie



■ Végétalisation du talus cour de la mairie :

Objectif : embellissement cour de la mairie



Pour votre information, le village participe au concours « Villes et Villages Fleuris » pour la cession 2023. A ce titre, nous vous invitons à participer au fleurissement de votre devanture.



PLANTATIONS DES CHASSEURS

Les chasseurs de SOISY-BOUY ont implanté divers végétaux en accord avec la Mairie au bord des chemins et des agrainoirs du village.

Environ 200 végétaux fournis gracieusement par Monsieur Arnaud BALLEREAU de diverses essences, comme des cornouillers mâles, des pins noirs d'Autriche, des pins Sylvestre, des poiriers sauvages et quelques myrtilliers.

Ces plantations ont pour objectif de favoriser la biodiversité ; l'aspect paysager du village mais aussi de favoriser le développement de la faune sauvage notamment les faisans et perdreaux, les arbustes à fruits apportent un complément d'alimentation pour ces animaux.

Vous les reconnaitrez facilement, car ils sont signalés par un tuteur.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Monsieur Luc LECLERC (Président) 06.24.73.51.01

Monsieur Thomas BALLEREAU (Vice-Président) 06.19.32.79.42



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

19 mars 2022

« Guerre d'Algérie »



22 avril 2022

« Souvenir des Déportés »



8 mai 2022

« Victoire de 1945 »



KERMESSE DU 10 JUIN 2022

Message de remerciements des parents d'élèves :

« Toute l'équipe des déléguées de parents d'élèves des écoles du RPI de Chalautre la Petite et Soisy Bouy souhaite remercier l'intégralité des partenaires qui ont participé à la fête de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 10 juin dernier dans la cour de l'école primaire.

Nous tenons à remercier les

mairies pour le prêt du matériel et des locaux, le SIRPSBEC qui a offert le pot de l'amitié, les employés municipaux ainsi que les employés du SIRPSBEC pour leur aide, le personnel encadrant, les enseignants et leurs élèves qui ont réalisés un chouette spectacle, ainsi que les parents bénévoles qui nous ont aidé à installer, tenir et ranger les stands.

Tous ensemble, nous avons réussi à organiser une belle fête de fin d'année. Et à en croire les sourires présents sur les visages des enfants et des parents, nous avons tous passé un très bon moment, après ces dernières années difficiles.

Encore un grand merci à vous tous !

Les déléguées de parents d'élèves de Soisy Bouy et Chalautre la Petite. »



ÉTAT CIVIL 2022

Bienvenue à :

Adam, Pascal, Philippe GUILVERT le 4 février 2022

Iris, Ornella, Sandra MARTIN le 19 février 2022

Camille, Tatiana PAGNIEZ le 7 mai 2022

Ils se sont dit « OUI »

Jérôme NICOLAS et Mylène CONSTANTIN le 18 juin 2022



Elle nous a quitté ...

Andrée OGÉ née CHAUVIRÉ le 10 février 2022

Nous adressons nos condoléances aux parents

ETS MULLER

PLOMBERIE CHAUFFAGE



77650 SOISY BOUY - etsmuller.cyril@aol.com

01 60 58 10 30

**DEVIS
GRATUIT**

POSE, ENTRETIEN,
DÉPANNAGE CHAUDIÈRE
FIOUL OU GAZ
SANITAIRE,
TRAITEMENT D'EAU
LOCAL TECHNIQUE PISCINE
POÈLE PELLET GRANULÉS



GARAGE HUTPIN

Réparations automobiles toutes marques
Dépannage - Remorquage

6 bis, chemin de la Forêt, 77114 GOUAIX
01 64 00 72 46 - 06 10 36 93 34 - garagehutpin@orange.fr



PROVINS MOTOCULTURE

Vente & Réparation - Matériel pour parcs & jardins



**PROVINS
MOTOCULTURE**

ZI de la Grande Prairie - Avenue de Poigny - 77160 POIGNY

Tél. : 01.64.08.99.67
provins-motoculture@orange.fr
www.provins-motoculture.com

MATÉRIEL MÉDICAL

Carine Piccolo

LOCATION & VENTE

Lits / fauteuils

Orthopédie - Produits vétérinaires

Ouvert tous les jours : 9h-12h30 & 14h-19h30 (sauf dimanche et lundi matin)

Tél. : 01 64 08 61 34 ■ Fax : 09 72 11 80 89

13 Rue de l'Avenir - 77650 LONGUEVILLE

La Cucina

Ristorante-Pizzeria
Cuite au feu de bois



Ouvert du Mardi au Vendredi de 19h à 22h
Samedi de 12h à 14h et de 19h à 22h

Tél. : 09.84.23.00.18

1, rue du bois aux dames - 77650 SOISY-BOUY

Éditions AG com

- Agendas de poche ■ Bulletins Municipaux
- Guides Pratiques & Touristiques
- Plans de villes ■ Calendriers ■ Etc...

44 Rue des Mûres - 92160 ANTONY

07 72 37 52 92

editions.agcom@gmail.com